

DYNAMIQUES SPATIALES ET DÉVELOPPEMENT (DYSPADEV)

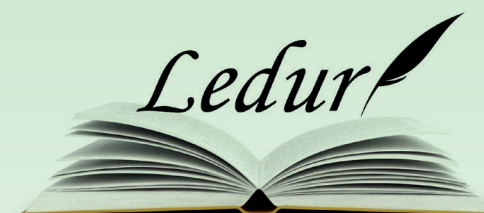
Dépôt Légal N° 6803 du 12/08/2013, Port-Novo  
ISSN 1840-7455



UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI  
Laboratoire d'Etudes des  
Dynamiques Urbaines et Régionales  
(LEDUR)



## DYNAMIQUES SPATIALES ET DÉVELOPPEMENT (DYSPADEV)



Revue semestrielle du Laboratoire d'Etudes  
des Dynamiques Urbaines et Régionales



© N°016 : décembre 2020

## Sommaire

<b>Editorial</b> .....	<b>3</b>
<b>KOULAI-DJEDJE Edith, N'CHO Amalatchy Jacqueline</b> : Initiatives locales et gestion durable des pêches en lagune aby : le cas des « baies artificielles » (CÔTE D'IVOIRE).....	<b>4</b>
<b>MAMA Adi, DJAUGA Mama et AFOUTOU Guillaume L.</b> : SIG et gestion des infrastructures sanitaires dans la commune d'Adja-Ouèrè .....	<b>21</b>
<b>FANGNON Bernard, YEHOUEYOU Constant Comlan, LAOUROU Jean et DAHANDE Claude S. M.</b> : Pression foncière et production vivrière dans les communes d'Allada et Toffo (Sud du Bénin).....	<b>41</b>
<b>DOSSOU-YOVO Coffi Adrien</b> : l'économie informelle à l'épreuve des effets de la Covid-19 dans un contexte de conjonction de vulnérabilités (cas de la ville Cotonou, Bénin).....	<b>65</b>
<b>KAMBIRE Sambir</b> : Processus morphogénétiques et dynamique des géosystèmes tropicaux de savane. l'exemple de la région de Bouna en Côte d'Ivoire Nord-Orientale.....	<b>90</b>
<b>MOUTHOU Jean-Luc</b> : La problématique du logement de fonction à Brazzaville : cas des concessions liées au ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation .....	<b>115</b>
<b>KOUAKOU N'Goran Norbert et OUATTARA Seydou</b> : Adaptation logistique de la plateforme portuaire d'Abidjan à l'évolution des trafics de marchandises .....	<b>139</b>
<b>ADEYANDJOU Yabi Olladékpou, AFOUDA Alix Servais, Biaou Oyédélé ADEOTI Evariste et YABI Ibouaïma</b> : Impacts socio-économiques et sanitaires de l'exploitation des bas-fonds dans les communes de Savè et de Ouèssè au centre du Bénin (Afrique de l'Ouest) .....	<b>157</b>
<b>ALI Guy Pépin Pathos ; AÏCHEOU Dossa Alfred, MAKPONSE Makpondéou et VIGNINOU Toussaint</b> : Etalement urbain et développement des activités économiques à Sèmè-Podji.....	<b>177</b>
<b>DAKOU Bio Sylvestre, COOVI Gilbert, TOGBE Codjo Thimothée et GIBIGAYE Moussa</b> : Contraintes liées à la production maraîchère dans les bas-fonds de la Commune de Tanguiéta au Nord-Ouest du Bénin.....	<b>197</b>
<b>ADEGNANDJOU Josias, ABDOULAYE Abdoul-Ramane, FANGNON Bernard , GIBIGAYE Moussa</b> : Pratiques agricoles et sécurité alimentaire dans la Commune d'Aplahoué.....	<b>219</b>
<b>BOTOYIYE Geoffroy</b> : Le conventionnalisme. quête d'une épistémologie nouvelle....	<b>243</b>
<b>HOUNYE Epiphane</b> : Article de journal et pratique du français au premier cycle des collèges publics du Sud Bénin : analyse, défi et utilité. ....	<b>265</b>
<b>GUEDENON Dèhou Janvier</b> : Gestion des déchets de la savonnerie d'agbokou et dégradation du sol à porto-novo (Sud-Est du BENIN) .....	<b>285</b>
<b>ALE Chacou Charlotte</b> : Familiales et logique matrimoniale en milieu urbain à Cotonou .....	<b>304</b>

**Directeur de publication**

Professeur Benoît N'BESSA

**Rédacteur en Chef**

Léon Bani BIO BIGOU

**Rédacteur en Chef Adjoint**

Antoine-Yves TOHOZIN

**Comité de Rédaction :**

Drs Germain GONZALLO, Expédit VISSIN, Ibouaïma YABI, Toussaint VIGNINOÛ, Aboubakar KISSIRA, Ismaïla TOKO, Ruffin AKIYO, David BALOUBI, Rogatien TOSSOU, Benjamin ALLAGBE

**Comité Scientifique**

Prs Bonaventure MENGHO (Université de Brazzaville), Michel BOKO, Benoît N'BESSA, Brice SINSIN, Flavien GBETO, Jérôme ALLOKO-N'GUESSAN (Université de Cocodi), Yollande OFOUEME-BERTON (Université de Brazzaville), Sylvain ANIGNIKIN, Euloge AGBOSSOU, Christophe S. HOUSSOU, Gabriel N'YASSOGBO (Université de Lomé), Gauthier BIAOU, Odile DOSSOU-GUEDEGBE, Léon Bani BIO BIGOU, Antoine-Yves TOHOZIN

**Toute correspondance (suggestions ou projets d'articles) à la  
Revue semestrielle Dyspadev  
doit être adressée au**

**Comité de Rédaction :**

**Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionales,  
BP 787 Abomey-Calavi, E-mail : [labodure@yahoo.fr](mailto:labodure@yahoo.fr)**

**République du Bénin**

Toute reproduction, même partielle de cette revue est rigoureusement interdite. Une copie ou reproduction par quelque procédé que ce soit, photographie, microfilm, bande magnétique, disque ou autre, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi 84-003 du 15 mars 1984 relative à la protection du droit d'auteur en République du Bénin

## **Editorial**

Cher lecteur

Cette revue « **Dynamiques Spatiales et Développement** » se veut une revue scientifique pluridisciplinaire. Elle est à la disposition des chercheurs de diverses catégories et branches pour la publication de leurs travaux scientifiques en géographie, histoire, sociologie, agronomie, économie, etc. C'est dans ce souci que la revue est intitulée « **Dynamiques Spatiales et Développement "Dyspadev"** ». Les articles à publier doivent répondre aux normes scientifiques par la clarté de la thématique, la problématique, la méthodologie, la rigueur de l'analyse et de la pertinence des résultats.

Cette revue est supervisée par un comité scientifique composé de professeurs des Universités, de maîtres de conférences (nationaux et internationaux). Sa périodicité est semestrielle avec la possibilité de deux numéros (2) dans l'année (un numéro en juin et un autre en décembre) suivant l'importance et la qualité des articles disponibles.

Le comité de rédaction souhaite votre collaboration et votre soutien.

Le Directeur de publication

**Benoît N'BESSA,**

**Professeur émérite**

Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionales  
(LEDUR)

Département de Géographie et Aménagement du Territoire (DGAT)

Faculté des Lettres, Arts et sciences Humaines (FLASH)

Université d'Abomey-Calavi (UAC-Bénin)

## **L'ÉCONOMIE INFORMELLE A L'ÉPREUVE DES EFFETS DE LA COVID-19 DANS UN CONTEXTE DE CONJONCTION DE VULNÉRABILITÉS (CAS DE LA VILLE COTONOU, BENIN)**

**DOSSOU-YOVO Coffi Adrien**

Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionales (LEDUR)  
Institut de Géographie de l'Aménagement du Territoire et de  
l'Environnement (IGATE), Université d'Abomey-Calavi, E-mail :  
dosadrien@yahoo.fr

### **Résumé**

Le secteur informel de la ville de Cotonou est en proie à des chocs successifs dont les effets conjugués affectent gravement les moyens d'existence des actifs de ce secteur. L'objectif de cette enquête est de mesurer les impacts de conjonction des effets de la vulnérabilité induite par les effets de la COVID-19 et de celle inhérente au secteur informel.

La collecte des données est basée sur la revue documentaire, l'observation in situ et les enquêtes socioéconomiques auprès d'un échantillon de 120 microentreprises. L'utilisation d'outils de la statistique descriptive a permis de traiter les données collectées.

Les mesures de riposte contre la pandémie ont fortement impacté l'économie informelle avec pour corollaire, la chute de 63 % en moyenne de la demande et l'effondrement du revenu moyen généré de 42 % à 85 %, notamment dans les sous-secteurs des services et du commerce. La COVID-19 a induit une crise jumelle (sanitaire et économique) qui a fortement ébranlé la capacité de résilience de l'économie informelle, car six mois après la levée des mesures de restriction, seules 52,5 % des unités économiques enquêtées ont retrouvé le niveau de revenu ex ante (contre 80 % des victimes de déguerpissement).

**Mots-clés :** Ville de Cotonou, secteur informel, conjonction de vulnérabilités, impacts.

### ***Abstract***

The informal sector of Cotonou city undergoes successive shocks which combined effects seriously affect the livelihoods of the assets of this sector. This study aims at measuring the combined impacts of the COVID-19's effects and that inherent in the informal sector.

Data collection is based on document review, in situ observation and socioeconomic surveys on a sample of 120 microenterprises. The data processing is based on the use of descriptive statistical tools.

The results indicate the response measures against the pandemic have strongly impacted the informal economy with the corollary, the drop of 63% on average in demand and the collapse of the average income from 42% to 85%, especially in the services and trade sub-sectors. Due to its nature, the COVID-19 pandemic has induced a twin crisis that has severely shaken the resilience capacity of the informal economy, indeed, six months after the lifting of the restrictive measures, only 52.5% of economic units surveyed has reached the level of income before the crisis (against 80% of forced eviction victims).

**Keywords:** *City of Cotonou, informal sector, combination of vulnerabilities, impacts*

## **Introduction**

Le concept d'économie informelle fait référence à la multitude de petites activités économiques et aux formes d'auto-emploi très hétérogènes que les gens développent avec un peu de ressources et qui font vivre la plupart des familles dans les villes du sud. (A. C. DOSSOU-YOVO, 1995, p. 7 ; J-M. WAUTELET, 2014, p. 25). Quant au concept de vulnérabilité, il renvoie selon CHAMBERS (2006, p. 33) au sentiment d'impuissance, d'insécurité et d'exposition aux imprévus et au stress, situation contre laquelle on ne peut se protéger.

Le secteur informel, autrement connu comme le royaume de la « débrouille », abrite des acteurs vulnérables vivant quotidiennement dans une *matrice d'incertitude économique* (K. ASSOUMAN 2019, p. 29) qui affecte la vulnérabilité des individus, essentiellement à cause de l'instabilité et de la « très grande précarité des conditions de travail qui y prévalent (A. SANGARE, 2012). Ce secteur est en proie à des chocs successifs dont les effets conjugués affectent gravement les moyens d'existence des actifs de ce secteur. En raison de l'importance de la dimension monétaire et de liens évidents entre vulnérabilité et niveau du revenu en milieu urbain (S. AYIMPAM, 2014, p. 72), la

perte des moyens de subsistance accroît la vulnérabilité des actifs du secteur informel et par ricochet, entraîne leur basculement dans la pauvreté monétaire

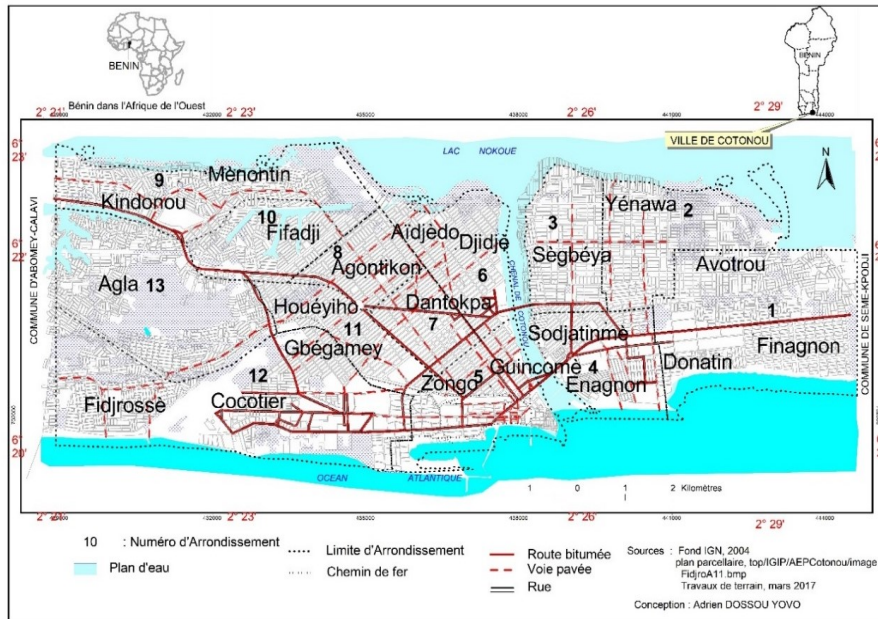
La ville de Cotonou n'échappe pas à ce constat. A peine relevée des conséquences dévastatrices d'un déguerpissement, l'économie informelle de cette ville est frappée de plein fouet par les effets collatéraux de la COVID-19 qui ont engendré d'importantes incidences en raison du chômage et du sous-emploi qu'elle engendre chez les travailleurs du secteur informel (FAO, 2020, p.1).

Ainsi les actifs de l'économie informelle se retrouvent-ils sous l'emprise de la conjonction de deux vulnérabilités, la première inhérente à la nature même du secteur informel et la seconde, induite par les conséquences de la COVID-19. D'où la question : comment cette conjonction inédite de vulnérabilités affecte-t-elle les actifs de l'économie informelle.

Cet article apporte des éléments de réponse à cette question en s'appuyant sur l'hypothèse que la conjonction de vulnérabilités est de nature à aggraver significativement la précarité des actifs de l'économie informelle. Il analyse d'abord les déterminants de la vulnérabilité inhérente et montre ensuite comment la pandémie de la COVID-19 a constitué un choc majeur et un facteur d'aggravation des difficultés intrinsèques de l'économie informelle.

## **1. Cadre géographique de l'étude**

Le cadre géographique de ce travail est la ville de Cotonou positionnée au croisement des parallèles 6°20 et 6°24 de latitude Nord et des méridiens 2°20 et 2°29 de longitude Est. Située à l'extrémité sud du Bénin, en bordure de l'Océan Atlantique, elle est limitée au Nord par la commune de Sô-Ava et le lac Nokoué, au Sud par l'Océan Atlantique, à l'Est par la commune de Sèmè-Kpodji et à l'Ouest par celle d'Abomey-Calavi (figure 1).



**Figure 1. Situation géographique de la ville de Cotonou**

*Source : Fond IGN, Conception : Dossou-Yovo*

Sur le plan administratif, en vertu de la loi n°97-028 du 15 janvier 1999 portant organisation de l'administration territoriale de la République du Bénin et du décret 97-028 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin, la ville de Cotonou constitue à elle seule le département du Littoral. Elle est une des trois communes à statut particulier avec Porto-Novo et Parakou et couvre une superficie de 79 km<sup>2</sup>. Elle est divisée en treize arrondissements, eux-mêmes subdivisés en 140 quartiers de ville.

Le choix de la ville Cotonou comme cadre d'étude s'explique par le fait que cette ville est le poumon économique du Bénin et le plus grand foyer des activités informelles du pays du fait abondance et une diversité des circuits commerciaux. L'existence d'un réseau dense de marchés et autres lieux de prédilection des activités informelles que sont les quartiers populaires, les carrefours, les gares routières, les stations de taxis collectifs, favorise particulièrement l'essor des activités commerciales. Par ailleurs, à l'instar de toute les capitales africaines, la ville Cotonou a été et demeure le principal point d'entrée et épicyentres de la COVID-19. Elle est à la fois le plus grand foyer de propagation de la pandémie et la plaque tournante de la conception de

la mise en œuvre et du suivi des mesures de ripostes contre cette pandémie.

## **2. Méthodes et matériels utilisés**

Trois types de matériels et outils ont été utilisés dans le cadre de ce travail. Il s'agit : d'un guide d'entretien pour les enquêtes socio-économiques, d'une fiche de relevé du revenu journalier et d'un appareil photographique numérique pour la prise de vues.

L'approche méthodologique mise en œuvre combine trois techniques complémentaires : la collecte des données, leur traitement et l'analyse des résultats. La collecte des données s'est faite en deux étapes complémentaires : la recherche documentaire et les travaux de terrain. La recherche documentaire a permis de faire le point des connaissances sur les concepts de vulnérabilité, de secteur informel et de la COVID-19 à travers ses impacts spécifiques sur le secteur économique informel. A cet effet, les publications disponibles dans les rayons des centres de documentation de l'Institut National des Statistiques et de l'Analyse Economique (INSAE), du Ministère de la famille et des affaires sociales, de l'Université d'Abomey-Calavi, des institutions internationales (Banque mondiale, OMS, PNUD, OIT, etc.). A cela s'ajoute la revue d'une abondante documentation en ligne. Quant aux travaux de terrain, ils ont compris les observations *in situ* et les enquêtes socioéconomiques. Les observations *in situ* sont une série d'observations " discrètes" qui ont permis de comprendre les pratiques et les comportements des acteurs urbains et de toucher du doigt l'ambiance urbaine avant, pendant et après l'entrée en vigueur des mesures de riposte contre la COVID-19.

Les enquêtes socio-économiques, elles ont été menées auprès d'un échantillon de 120 micro entrepreneurs issus de 20 corps de métiers choisis sur la base des critères liés aux caractéristiques de l'activité : secteur (production, commerce service) ; mode d'exercice (sédentaire ou semi-sédentaire). Il faut rappeler que ce groupe est suivi depuis octobre 2017, dans le cadre d'une l'étude sur les impacts des mobilités forces sur le secteur informel. Cet échantillon a opportunément servi aux enquêtes socioéconomiques de la présente étude. La méthode utilisée est celle du suivi d'un échantillon constant d'unités économiques par des passages répétés avec remplacement de celles disparues, sur une période de neuf (9) mois (avril à novembre). L'interview a essentiellement porté sur les caractéristiques

socioéconomiques des unités des travailleurs du secteur informel difficultés rencontrées du fait de la mise en œuvre des mesures de riposte contre la pandémie de la COVID-19 ainsi que les impacts de cette dernière sur l'activité économiques. Compte du contexte particulier la collecte des données, notamment sur le revenu, a été effectuée par interviews téléphoniques ou par WhatsApp.

Les données recueillies ont été traitées avec le logiciel SPSS 11.01. Pour sa part, le tableur Excel 1.10 a aidé à effectuer différents calculs et à réaliser des graphiques. Pour l'analyse et l'interprétation des résultats deux approches complémentaires ont été utilisées. Il s'agit de la méthode d'analyse de contenu des informations issues des entretiens et de l'approche FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces). L'évolution des revenus a été analysée grâce au calcul du coefficient de variation (rapport de l'écart-type  $\sigma$  à la moyenne  $\mu$

$$c_v = \frac{\sigma}{\mu}.$$

### 3. Résultats

#### *3.1. Déterminants de la vulnérabilité inhérente à l'économie informelle*

Le concept de vulnérabilité intrinsèque ou structurelle est perçu comme étant la difficulté des individus à gérer les risques ou à faire face aux pertes et aux coûts liés à l'apparition d'événements ou de situations risqués. Cette notion ne peut se mesurer qu'à partir des propriétés des individus auxquels elle se réfère. Elle peut être appréhendée à travers l'analyse des caractéristiques intrinsèques des activités économiques informelles. Cette section s'efforcera donc d'analyser la vulnérabilité des activités informelles par le prisme de leurs caractéristiques.

##### *3.1.1 Pénibilité des conditions de travail*

La précarité des activités informelles transparait dans les modalités et lieux d'exercice de l'activité. Ces deux facteurs renvoient à la notion de pénibilité des conditions de travail et contribuent au sentiment de pénibilité et de vulnérabilité de l'activité. A titre d'exemple, l'existence d'un local de travail fixe est une source de satisfaction alors que l'exercice de l'activité en mode ambulatoire dans la rue et autres espaces publics, soumises aux intempéries, mettent le travailleur à rude épreuve. Dans la ville de Cotonou, près de deux activités économiques sur trois ne disposent pas d'un local spécifique devant

abriter l'activité. On observe une très forte corrélation entre branche d'activités et conditions d'exercice. La grande majorité des activités relevant du secteur de la production s'exerce dans un local. *A contrario*, les secteurs du "commerce", de la "restauration" et des services sont les branches où l'on trouve les plus forts contingents d'activités "non localisées". Environ 75 % des unités économiques du commerce de détail" sont ambulantes ou abritées par des installations de fortune (baraque, auvent, etc.). S'agissant de la restauration, plus de 85 % des unités s'exercent à l'air libre, dans des conditions d'hygiène susceptibles d'accroître le risque sanitaire des consommateurs.

### *3.1.2. Sous-emploi et faiblesse du revenu monétaire*

Le sous-emploi ou l'irrégularité de l'emploi est une autre source de vulnérabilité. Ainsi, même si un emploi est protégé ou s'exerce dans de bonnes conditions, son irrégularité fait que cette protection n'est pas garantie dans le temps. Mais en réalité, la vulnérabilité dans l'emploi « est polysémique et recouvre autant les différentes formes de sous-emploi que l'absence de sécurité socio-économique au travail, qui relève plus de variables institutionnelles et de leur ancrage dans le temps (irrégularité du travail, absence de stabilisation dans l'emploi).

Une autre forme de vulnérabilité à prendre en compte et qui peut être liée à la précédente, est le temps de travail. A l'opposé du secteur formel, les normes légales régissant la durée du travail n'ont pas cours dans le secteur informel. Globalement, le temps de travail varie fortement. En effet, 20 % des actifs enquêtés travaillent moins de 24 heures hebdomadaires, 40 %, entre 35 et 48 heures hebdomadaires) tandis qu'ils sont 25 % à effectuer plus de 60 heures par semaine. Si cette grande hétérogénéité dans la durée du travail marque la flexibilité d'un secteur qui peut moduler le recours au facteur travail en fonction des variations de la demande, elle est un indicateur du sous-emploi. Les enquêtés déclarent travailler moins contre leur gré, parce que la demande est trop faible. En revanche, la masse de travail élevé met en lumière l'inadéquation entre emploi et rémunération, puisque cette charge horaire constitue la seule manière d'obtenir un revenu acceptable, au prix d'une productivité horaire dérisoire. Cette forme de sous-emploi est particulièrement répandue dans les transports et la restauration où environ 60 % des actifs travaillent plus que les 48 heures.

Quant au revenu, c'est sans doute le facteur le plus déterminant de la vulnérabilité surtout en milieu urbain. En effet, bien que posant de redoutables problèmes de mesure et d'interprétation (absence de compatibilité écrite ou de bulletin de paie, diversité des statuts, variabilité

des horaires ouverts), le revenu est probablement l'un des indicateurs les plus pertinents de la mesure de la vulnérabilité dans le secteur informel. En effet, le revenu est une variable principale de mesure du basculement d'un individu ou d'un groupe d'individus sous la ligne de pauvreté ou de l'aggravation la situation de pauvreté quand ils sont déjà pauvres. La vulnérabilité monétaire s'analyse à la fois aussi bien au niveau du montant du revenu que de sa régularité. En général, le revenu moyen est faible, comparé à celui du secteur formel cache d'importantes disparités des revenus les plus élevés. Il est fortement tributaire du statut dans l'activité. Les patrons et associés se situent en haut de l'échelle, viennent après les travailleurs à leur propre compte et enfin, les travailleurs dépendants qui se situent en bas de l'échelle, Pour ces trois catégories d'employés, le revenu moyen est largement inférieur au salaire minimum en vigueur, qu'il soit mensuel ou horaire.

Enfin, les revenus dans le secteur informel sont très dépendants des caractéristiques du capital humain accumulé. En particulier, la rémunération est une fonction croissante du niveau scolaire, ce qui montre que, même en l'absence de grille de salaires formelle, l'éducation peut être valorisée dans le secteur informel. Le niveau d'études semble être un atout pour les travailleurs informels. Ainsi, parmi les chefs d'unités de productions informelles, ceux qui possèdent un diplôme supérieur au CEPE ont d'autant plus de chance d'être patrons ou associés, et d'autant moins de chance de travailler à leur propre compte, notamment en situation d'auto-emploi. Le niveau d'études constitue ainsi un atout pour les travailleurs informels, au sens où il permet d'accéder à de meilleurs statuts. En outre, plus le niveau d'études augmente, moins les actifs informels exercent sur la voie publique : ceux qui sont peu diplômés accèdent plus fréquemment aux emplois les plus pénibles. Finalement, même si la spécificité des activités informelles se prête mal à la valorisation d'un savoir scolaire, la rémunération perçue par les actifs est une fonction croissante au niveau d'étude, toutes choses égales par ailleurs.

### *3.1.3. Genre et exposition à la vulnérabilité*

La vulnérabilité semble aussi sexo-spécifique. En effet, 47 % des emplois dans le secteur informel sont occupés par des femmes, surtout présentes dans la restauration, la confection et le commerce de détails. Les emplois féminins sont, à plus d'un titre, plus précaires que ceux occupés par des hommes. Les femmes disposent moins souvent d'un local spécifique pour leur activité. Elles sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses à exercer sur la voie publique, à domicile sans installation particulière ou encore sur les marchés. De plus, elles occupent plus souvent des emplois de travailleurs indépendants, notamment comme aides familiaux, et intègres Les femmes qui travaillent dans le secteur informel pâtissent d'un déficit de revenu très

marqué par rapport à leurs homologues masculins. En moyenne, le revenu moyen des hommes est deux fois plus que les femmes. Ces dernières souffrent d'un double handicap: d'une part elles exercent plus souvent des emplois structurellement mal payés (commerces, activités précaires, etc.).

#### *3.1.4. Informalité et faiblesse/inexistence de protection sociale*

Le degré d'informalité et l'absence de protection sociale sont sans doute la caractéristique principale des actifs du secteur informel. Ces deux facteurs comptent pour beaucoup dans l'appréhension de la vulnérabilité de l'économie informelle. L'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) appréhende le degré d'informalité des entreprises au Bénin à partir de quatre critères que sont : l'enregistrement, la tenue d'une comptabilité, le statut et la taille de l'entreprise (INSAE, 2010).

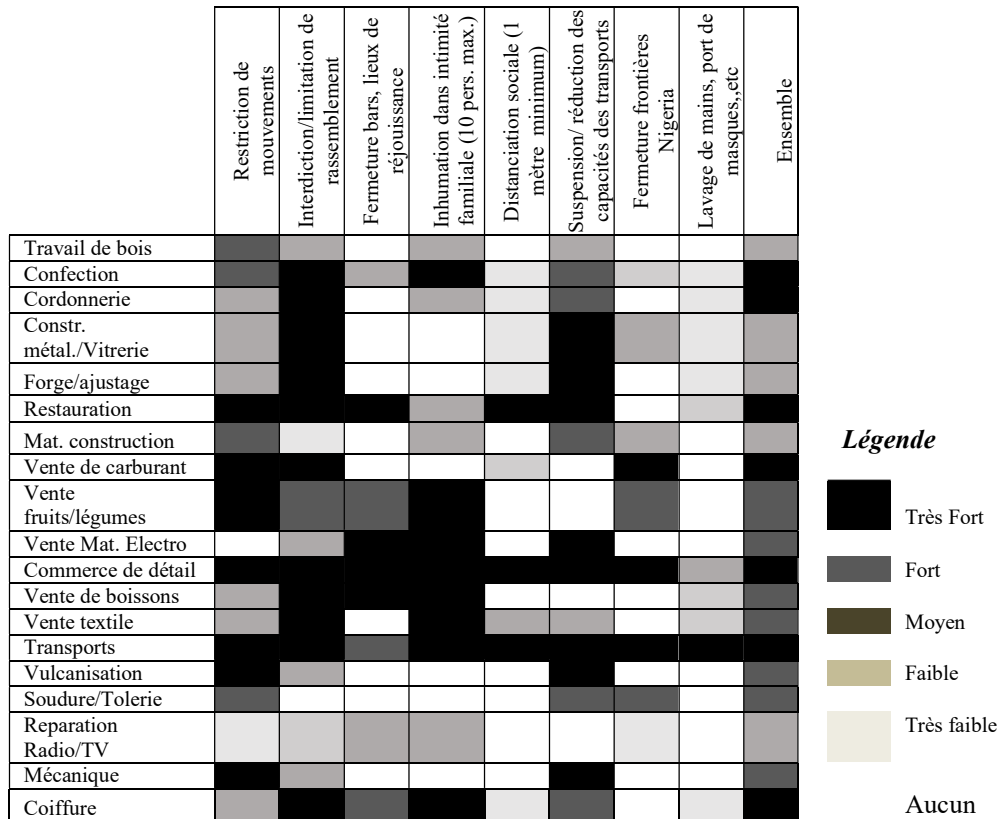
S'agissant de l'enregistrement, 15 % des microentreprises enquêtées sont connues des institutions publiques. Bien que faible, ce chiffre traduit une amélioration par rapport à la situation en 2012 où seules 8 % des microentreprises étaient enregistrées. Cette amélioration semble être due à l'instauration d'Identifiant Fiscal Unique (IFU) qui consiste à attribuer un numéro d'Identification à tout contribuable physique ou morale exerçant une activité commerciale ou non sur le territoire béninois. En ce qui concerne l'inscription au registre de commerce, plus de 85 % des microentreprises n'ont pas rempli cette formalité. Quant au paiement de la patente, moins de 12 % des unités économiques ont apporté la preuve qu'elles sont en règle. De même, la tenue d'une comptabilité n'est guère une pratique courante au sein des microentreprises informelles, car 4 unités économiques sur 5 ne tiennent aucune forme de comptabilité. Mais en dépit de l'inexistence d'une comptabilité formelle des micro-entrepreneurs étaient capables de fournir des informations relativement fiables sur la situation financière globale de leurs activités. Au total, plus de 87 % des microentreprises sont dénuées de toute existence légale, c'est-à-dire qu'elles ne possèdent ni numéro IFU, ni carte d'opérateur économique, ni enregistrement au registre du commerce. La grande majorité des actifs ne bénéficient ni de mécanismes de soutien en cas de perte de leurs moyens de subsistance. Ils ne disposent ni de filets de sécurité ni de revenus alternatifs. Ils manquent souvent d'argent liquide. Seul 1,5 % des actifs enquêtés jouit d'une couverture sociale institutionnelle (affiliation à la CNSS), tandis que 6,5 % des enquêtes bénéficient d'autres formes de prestations à titre individuel prise en charge par

une couverture santé. L'absence ou la faiblesse découle directement du non-enregistrement des unités économiques informelles.

Les différentes difficultés précédemment définies placent les travailleurs du secteur informel dans une situation de grande vulnérabilité. A ces difficultés se sont greffées celles découlant des effets collatéraux de la COVID-19 qui seront analysées dans la section qui suit.

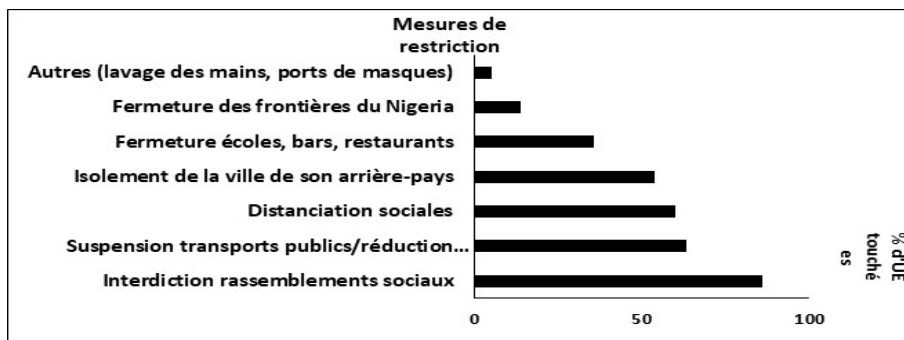
### ***3.2. Impacts induits de la COVID-19 sur l'économie informelle***

Dès la détection du premier cas de COVID-19 le 16 mars 2020, le gouvernement et la mairie de Cotonou ont mis en vigueur une série de mesures visant à freiner la propagation de la pandémie. Ces mesures concernent principalement des restrictions sur les déplacements la suspension ou la réduction des capacités des transports, l'interdiction des rassemblements sociaux. L'entrée en vigueur de ces mesures à partir du lundi 30 mars 2020 à 00 heure a engendré des effets extrêmement sévères sur les activités informelles. La figure 3 présente le ressenti des effets de ces restrictions par les enquêtes tandis que les figures 2 et 3 illustrent les impacts mesures de riposte prises par les activités.



**Figure 2.** Impacts des mesures de riposte par activité telles que ressenties par les enquêtés

Source : Travaux de terrain, janvier à novembre 2020

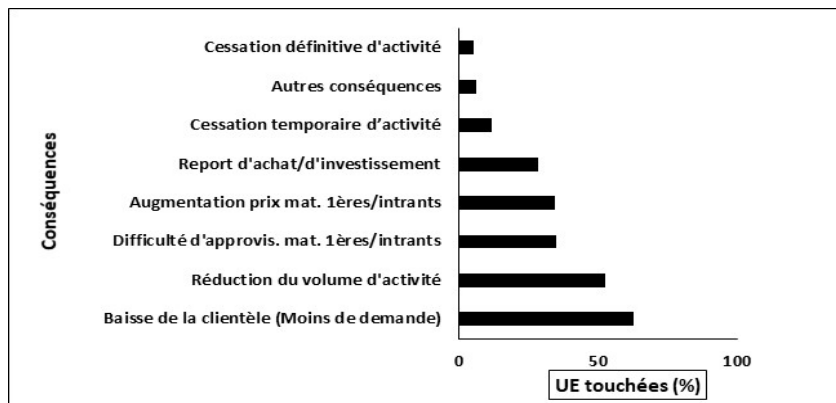


**Figure 3.** Canaux de transmission de la COVID-19 sur les enquêtés

Source : Travaux de terrain, janvier à novembre 2020

L'analyse des figures 2 et 3 indique que les différentes mesures de ripostes contre la pandémie de la COVID-19 ont eu des effets d'intensité variable sur les activités informelles. De l'avis des enquêtés, les mesures qui ont le plus impacté les activités sont l'interdiction des rassemblements sociaux (86 %), la suspension des transports publics ou la réduction de leur capacité (63 %), la distanciation sociale (60%), l'isolement de la ville de son arrière-pays (54 %), la fermeture écoles, bars et restaurants (35 %). Viennent dans une moindre mesure, la fermeture des frontières du Nigeria (14,5) et les mesures d'hygiène (5 %).

Les effets de la Covid-19 sont donc de plusieurs ordres et varient significativement selon l'activité. Au regard de son caractère inédit, singulier et planétaire, cette crise sanitaire a éprouvé durement les unités économiques de la quasi-totalité des secteurs, dans des proportions différentes. La figure indique les principaux canaux par lesquels cette crise a impacté l'économie informelle.

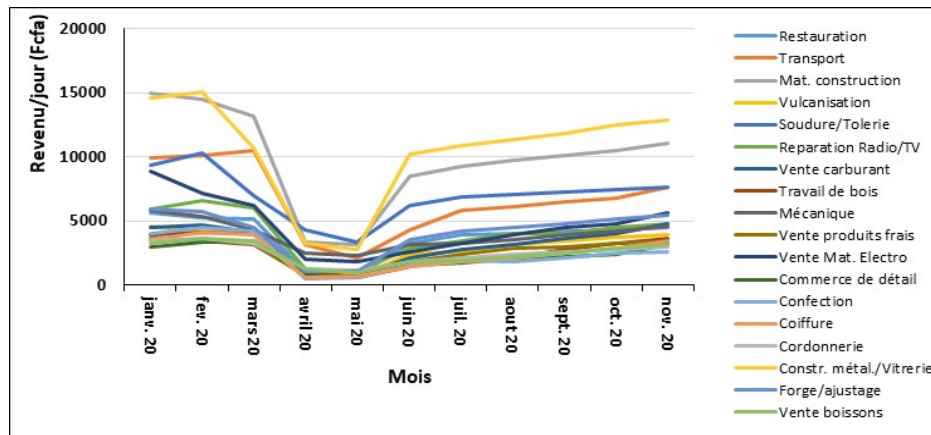


**Figure 4.** Canaux de transmission de l'impact de la COVID-19 sur l'activité

*Source : Travaux de terrain, janvier novembre 2020*

Comme le montre la figure 4, la COVID-19 a directement impacté les activités de à travers la baisse généralisée du volume d'activité. Le principal canal de transmission de l'impact de la COVID-19 sur les activités demeure la demande qui a connu une baisse de 63 %, se traduisant à son tour par la cessation temporaire ou définitive de l'activité (respectivement 11,8 % et 5,4 % des unités informelles se sont retrouvées dans cette situation). De même, 28,5 % des travailleurs ont été obligés de reporter aux calendes grecques les investissements ou achat d'intrants. Enfin, 8,4 % des chefs d'unités

économiques ont évoqué le renchérissement du coût des intrants et matières premières comme effet des mesures restrictives liées à la COVID-19. Tous ces impacts se traduisent par un effondrement du niveau de revenu. Ainsi, la mesure de la perte des revenus est-elle une approche pertinente pour mesurer les impacts du choc que constituent les effets de la pandémie (figure 5).



**Figure 5.** Effets de la COVID-19 sur le revenu moyen journalier

*Source : Travaux de terrain, janvier à novembre 2020*

La figure 5 indique une baisse drastique des revenus générés par les activités informelles quel que soit le secteur et le mode d'exercice. Durant les deux mois de mise en œuvre stricte des mesures de riposte contre la pandémie le revenu moyen a chuté de 42 % à 85 % selon l'activité. Les secteurs des services et du commerce sont ceux où l'impact négatif de la crise de la COVID-19 est le plus important avec respectivement une baisse de 75 % et 70 % du revenu moyen contre une baisse de 56 % pour le secteur de l'artisanat de production. Dans ce dernier, les activités les plus touchées sont le travail de bois (75 %), la construction métallique et la vitrerie (47 %) et la forge et l'ajustage (49 %). Le sous-secteur de l'artisanat de production est relativement mieux impacté grâce à la reconversion des actifs dans des activités de production des articles de lutte contre la pandémie comme les masques faciaux ou le dispositif de lavage des mains.

Dans le secteur du commerce, les activités ayant connu les plus fortes baisses sont principalement la vente des produits frais (75 %), de carburant (78 %), de boissons (70 %), le commerce de détail (74 %) et la restauration (73%). Les revenus générés par ces activités se sont fortement érodés en raison de la baisse généralisée de la demande

due à l'arrêt ou au ralentissement des activités suite à l'application des mesures de riposte contre la pandémie. Si la fermeture des marchés a mis en difficulté le commerce de détail et particulièrement celui des produits frais, les mesures de confinement ont mis à mal l'activité des débits de boisson et restaurants. A ces facteurs s'ajoute la fermeture des frontières terrestres, en particulier celles du Nigeria. En temps normal, l'opposition des marchés entre le Nigeria et le Bénin due à la juxtaposition de zones monétaires entre les deux pays favorise un appel de produits nigériens qui constituent un puissant stimulant à l'essor des petits métiers de rue à Cotonou. Les avantages du marché nigérien exercent un effet d'appel sur le Franc CFA et par conséquent un effet d'appel sur les produits nigériens particulièrement compétitifs sur le marché béninois qu'ils inondent (A. Dossou-yovo, 2013, p. 99).

Dans le secteur des services, les baisses les plus significatives sont notées dans les activités de transport (83 %) réparation à savoir la mécanique (72 %), la vulcanisation (68 %), la coiffure (85 %), la couture (81 %). Si le secteur des services est apparu comme celui qui subit le plus les effets de la crise, cela est dû à la cessation quasi-totale des activités de transport et de tourisme dont les effets indirects sur les activités de réparation, de subissent les effets des fermetures des frontières et des cordons sanitaires installés autour de la ville de Cotonou.

Les secteurs et sous-secteurs les plus représentés dans l'économie informelle sont souvent également ceux qui sont directement touchés par le COVID-19 et les mesures associées visant à assurer l'éloignement physique (restrictions de mobilité, confinement partiel ou total), ce qui affecte en même temps la demande, les importations et l'accès aux matières premières et aux biens intermédiaires nécessaires à la production. Il faut toutefois noter que l'érosion du revenu se réduit avec le temps, d'une part, du fait de l'assouplissement des mesures de restriction et d'autre part, en raison de la résilience inhérente à ce secteur. La figure 6 montre le niveau de revenu généré par les unités économiques qui ont survécu à la crise en comparaison à la situation ex ante la mise en œuvre des mesures de restriction.

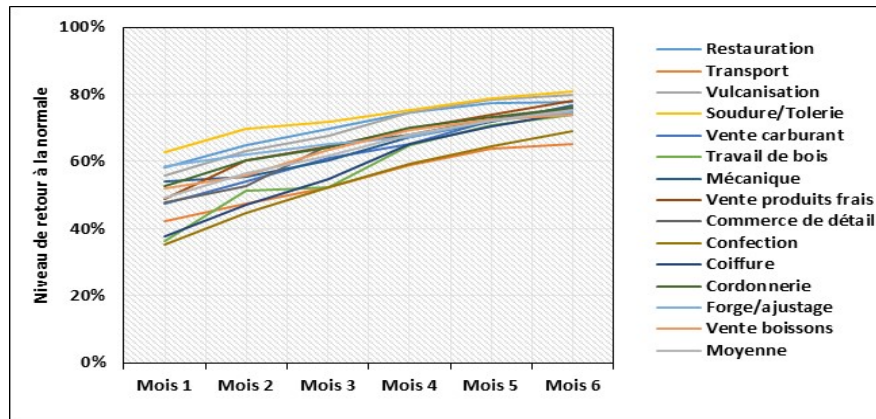


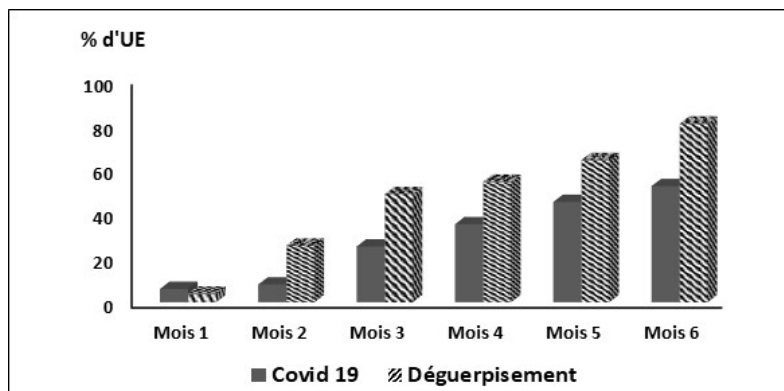
Figure 6. Dynamique de retour des revenus au niveau *ex ante*

Source : Travaux de terrain, janvier à novembre 2020

Comme le montre la figure 6, dès l'assouplissement des restrictions de mouvements et rassemblement à partir du 02 juin 2020, le niveau de revenu moyen a amorcé une remontée lente mais régulière au fil des mois. Au terme du premier mois, le revenu moyen généré par l'ensemble des unités économiques a déjà atteint 49 % du niveau de revenu *ex ante* crise. Au bout du troisième mois le niveau de revenu était de 62% de celui d'avant crise tandis qu'au sixième mois le niveau avait atteint 75 % du niveau de revenu *ex ante* choc. Cependant cette tendance moyenne cache de fortes disparités sectorielles. En effet, si l'artisanat de production semble remonter la pente plus rapidement (81 %), les activités comme le transport, le commerce de détails et la couture n'ont pu générer que respectivement 60 %, 65 % et 68 % du niveau de revenu *ex ante*.

L'évolution du niveau de revenu est fortement tributaire du nombre des d'actifs ayant réussi à retrouver un niveau de revenu similaire à celui d'avant mesures de restriction. La figure présente l'évolution du nombre ayant réussi à atteindre le niveau de revenu d'avant crise.

Pour mieux appréhender la gravité de l'impact de la pandémie sur le secteur informel, l'approche a consisté à comparer le choc induit par la crise de la COVID-19 à un autre choc récent qui a fortement marqué les activités informelles. Il s'agit des opérations de déguerpissement des occupants du domaine public qui ont lieu entre janvier et avril 2017. La figure 7 traduit l'évolution comparée du nombre d'unités économiques dont le revenu généré a atteint le niveau d'avant choc.



**Figure 7.** Taux comparé de retour au niveau de revenu *ex ante* (déguerpissement et COVID-19)

*Source : Travaux de terrain, janvier à novembre 2020x*

La figure 7 indique que le retour à la normale est beaucoup plus lent comparé à un autre choc récent que sont les opérations de déguerpissement des occupants du domaine public intervenues entre janvier et avril 2017 (A. C. Dossou-yovo, 2017). A la fin du premier mois après la levée des mesures restrictives 8 % des unités économiques ont retrouvé un semblant de normalité (niveau de revenus semblable à celui d'avant la crise sanitaire), contre 4 % des déguerpis. Au bout du deuxième mois, les proportions se sont inversées passant respectivement à 25.4 % et 8 %. Au terme du troisième mois, seuls 25 % des unités touchées par les effets de la crise sanitaire ont retrouvé un niveau de revenu comparable à celui d'avant crise, contre 45,5 % des déguerpis. Au sixième mois, un peu plus de la moitié (52,5 %) des unités économiques touchées par les effets de la COVID-19 ont retrouvé un niveau de revenu comparable à celui d'avant crise, contre 80 % des déguerpis. Les plus faibles taux de retour à la normale sont enregistrés dans les rangs des activités du petit commerce, de la restauration et des transports car les clients semblent toujours être dans la crainte de la contamination par le corona virus.

Au total, l'analyse comparée de la proportion des actifs touchés par la COVID-19 et le déguerpissement ayant retrouvé un niveau de revenu équivalent à celui *ex ante* chocs montre que les conséquences de la crise sanitaire semblent avoir durement touché les capacités de résilience des travailleurs de l'économie informelle. De par sa nature la crise de la Covid-19 a neutralisé les réactions résilientes du secteur

informel, amplifiant ainsi les vulnérabilités préexistantes. Déjà confrontées aux difficultés liées à d'importants déficits de travail décent et à peine relevés du choc dû aux opérations de déguerpissement, les actifs de l'économie informelle de la ville de Cotonou éprouvent beaucoup de difficultés à remonter la pente et atteindre le niveau de revenu ex ante crise.

#### **4. Discussion**

La présente étude qui s'est focalisée sur les effets de la conjonction de vulnérabilités sur l'économie informelle, a montré la forte exposition de ce secteur aux facteurs de vulnérabilité intrinsèque. Elle a également montré le rôle amplificateur des conséquences collatérales de la crise sanitaire de la COVID-19 perçue *in fine* comme une vulnérabilité conjoncturelle. Cette section s'efforcera de croiser ces principaux résultats avec ceux de nombreux travaux antérieurs.

##### ***4.1. Economie informelle versus vulnérabilités***

La vulnérabilité peut être globalement appréhendée par *la potentialité*, c'est-à-dire le risque de subir des conséquences face à une situation de crise (M-H Soulet, 2006, p. 27). Elle est donc à mettre en relation avec des chocs ou des menaces spécifiques. Elle comprend une dimension externe (risques, chocs et tensions auxquels les individus sont confrontés), puis une dimension interne traduite soit l'impuissance traduite par le manque de moyens pour passer au travers des difficultés sans subir de pertes importantes (S. Roussau, 2007, p. 25 et R. Chambers, 2006, p. 35). De ce point de vue, c'est la difficulté de faire face aux effets négatifs d'un changement quel que soit sa nature (économique, sociale, politique ou écologique ou sanitaire) qui est en cause. Les personnes ou les groupes vulnérables sont ainsi ceux qui risquent, dans des circonstances particulières, de perdre de la qualité de vie, du bien-être, des revenus, etc...

On peut distinguer deux types de facteurs possibles qui différencient les personnes ou les groupes vulnérables des autres lorsqu'un choc survient : l'exposition au risque et la capacité à le surmonter (E. SCHRÖDER-BUTTERFILL et R. MARIANTI, 2006, p. 9). Il est donc possible de conclure qu'un individu ou une communauté est vulnérable s'il n'a pas la capacité de réaliser les ajustements nécessaires pour protéger son bien-être lorsqu'il est exposé à des événements externes défavorables » (S. ROUSSEAU, 2003, p. 2). En d'autres termes, il est question de vulnérabilité lorsqu'un « individu

n'a pas les capacités nécessaires pour faire face aux risques et "remonter la pente" » (S. ROUSSEAU, 2007, p. 29). Les deux caractéristiques de la vulnérabilité que sont « une prédisposition des populations à être affectées par un événement préjudiciable externe » d'une part, et « une incapacité de leur part à faire face aux désastres qui pourraient survenir », d'autre part (N. SIRVEN 2007, p. 17). La vulnérabilité décroît avec la résilience, c'est-à-dire la capacité à réagir et à faire face à un événement imprévu et croît avec la gravité de l'impact (R. HOLZMANN et S. JORGENSEN, 2000, p. 7).

Par ailleurs, la notion de vulnérabilité a des propriétés très singulières, qui ne peuvent se détacher de l'action et du contexte, ce qui renvoie à deux types de vulnérabilités, l'intrinsèque ou structurelle et la conjoncturelle dont la relation dépend du niveau de perception et de connaissance de ces propriétés. La vulnérabilité intrinsèque ou structurelle peut se connaître à partir des propriétés des individus, mais elle ne sera jamais totalement identifiable puisqu'une vulnérabilité se définit en relation à un contexte et des actions (H. MAZUREK, 2020 p. 119). La grande majorité des unités économiques étudiées peuvent être associées à des initiatives de survie plutôt que de croissance du fait de leur rôle dans les stratégies de subsistance. Cette situation constitue souvent une source d'insécurité supplémentaire qui affecte le niveau de vulnérabilité, essentiellement à cause de l'instabilité et de la très grande précarité des conditions de travail qui y prévalent. (H. ASSOUMA, 2019, p. 29). A titre d'exemples, la forte exposition des unités économiques du petit commerce, de la restauration et des services aux chocs exogènes tel que celui induit par la COVID-19 s'explique par le fait que ces activités ont besoin de visibilité, de proximité, de contact au plus près de leurs clientèles potentielles pour s'épanouir (R-P. DESSE et A. GASNIER, 2002, p.111). Les petits commerçants sont attirés par les secteurs de forte densité afin d'être physiquement proches d'un grand nombre d'agents économiques. En effet, le commerce est fondamentalement lié à la mobilité, car cette activité implique soit d'apporter un bien au client susceptible de l'acheter, soit d'amener le consommateur final jusqu'à un espace qui expose les produits à vendre. Leur localisation dans le tissu urbain est souvent fortement corrélés aux mouvements des citadins (A. C. DOSSOU-YOVO, 2017(a) 2017 (b); S. AYIMPAM, 2014 p. 43 ; B. MERENNE-SCHOUMAKER, 2003, p.192). Les mesures de riposte contre la pandémie, en particulier, la distanciation physique ou éloignement

sanitaire, la distanciation sociale et l'ensemble des mesures non pharmaceutiques visant à éloigner les individus les uns des autres ont drastiquement réduit la fréquentation des lieux de prédilection de ces activités que sont les quartiers populaires, les carrefours, les gares routières, les stations de taxis collectifs, etc. De fait, ces mesures ont fortement impacté les activités commerciales et de service. En revanche, les activités de production sont relativement épargnées par les effets de la crise parce qu'elles peuvent se permettre un éloignement par rapport aux mouvements des citoyens.

Il peut être déduit de ce qui précède que la vulnérabilité structurelle des unités économiques découle de leurs caractéristiques intrinsèques. Pour ces individus, le secteur informel constitue la principale et parfois la seule source de revenus, le seul gagne-pain et le moindre choc ou événement inattendu qui intervient dans le cours normal des activités peut devenir un facteur de vulnérabilité. Quant à la vulnérabilité conjoncturelle, elle se déduit de l'action, du contexte et des impacts. La différence entre les deux correspond au niveau de perception ou de connaissance en relation à l'action sur l'objet ou l'individu. Qu'elle soit structurelle ou conjoncturelle, la vulnérabilité découle de situations particulières, qui dépendent essentiellement de la relation entre un élément, son contexte et le temps (H. MAZUREK, 2020 p. 122).

L'intensité de la vulnérabilité atteint son paroxysme lorsque la vulnérabilité conjoncturelle et structurelle coïncident (S. DAVIES, 1993, pp.62-63). En cas de conjonction de vulnérabilités, c'est la vulnérabilité conjoncturelle qui détermine le plus souvent l'importance du dommage subi. La crise du COVID-19 a donc non seulement mis en évidence la vulnérabilité spécifique des actifs dans le secteur informel, mais a également aggravé les conditions préexistantes de vie.

Vue sous cet angle, la vulnérabilité est la somme des états liés aux événements passés et présents, c'est-à-dire, qu'il faut tenir compte de l'effet cumulatif des crises sur la vulnérabilité. La capacité de rebondir après une crise va ainsi dépendre du stade où les individus ou groupes se retrouvent à l'avènement du choc. Des chocs successifs peuvent donc également entraîner une dégradation progressive du patrimoine de base. S'ajoute ainsi à l'intensité du risque la fréquence des chocs et des périodes de difficultés économiques accrues qui affecte aussi profondément la capacité des personnes touchées à passer au travers

des crises et leurs moyens de subsistance. Ainsi, les risques s'alimentent-ils parfois les uns les autres augmentant encore davantage l'impact du choc initial (S. DERCON, 2006, p. 89; C. GONDARD-DELCROIX et S. ROUSSEAU, 2005). La nature de cette crise de la Covid-19 a neutralisé les réactions résilientes du secteur informel durant la période des restrictions. Dans ces conditions, la résilience légendaire peut perdre de son "efficacité". C'est ce qui explique que les travailleurs, le secteur informel aient subi de plein fouet les conséquences de la COVID-19 et surtout aient du mal à remonter la pente.

#### ***4.2. COVID-19, source d'une vulnérabilité conjoncturelle ou durable ?***

La pandémie de la COVID-19 est la crise la plus grave depuis la deuxième guerre mondiale qui plonge le monde dans des chocs jumeaux ou une crise jumelle qui exercerait des effets de contagion sanitaire et économique. C'est aussi un choc d'offre et de demande, il influe sur le commerce international des biens et services R. BALDWIN et E. TOMIURA (2020). La question qui s'impose à ce stade : les chocs induits par cette crise seront-ils durables ? En d'autres termes, la crise actuelle est-elle un épisode brutal mais passager qui sera rapidement suivi d'un retour à la normale dans le fonctionnement de l'économie informelle ? Ou alors l'économie mondiale s'achemine-t-elle vers un ébranlement total et une mutation profonde ? Il serait prétentieux de vouloir répondre à ces interrogations, aucun expert ne pouvant dire avec certitude de quoi demain sera fait. En effet, la COVID-19 renvoie à une situation que JOHN MAYNARD KEYNES (1936) qualifiait d'incertitude radicale. Dans ce contexte l'avenir est non probabilisable et échappe relativement à toute prévision car celle-ci ne peut en aucun cas être rationnelle.

Les analystes de la crise liée à la pandémie de la COVID-19 pensent que la durée et la profondeur de la crise dépendront de trois variables : la vitesse le virus se propage, le temps de découverte d'un vaccin et l'efficacité des mesures politiques d'atténuation des dommages à notre santé physique et économique. En ce qui concerne les perspectives ils sont de plus en plus nombreux à soutenir le scénario que cette crise est un événement inédit par sa nature et son ampleur, un « choc » exogène qui a stoppé l'économie dans sa progression. Ce scénario envisage que l'épidémie soit contrôlée beaucoup rapidement dans les

pays développés, dès le début de l'été 2020 grâce à la combinaison de traitements efficaces, de mesures de test systématiques et d'une adhésion de la population à un certain nombre de gestes barrières et de règles de distanciation sociale encore maintenus sur le moyen terme. Dans les pays en développement, l'épidémie est progressivement ralentie au début de l'automne 2020, grâce à une forte mobilisation de la communauté internationale, qui vient soutenir les efforts des pays les plus fragiles. Ainsi, la mortalité du Covid-19 s'avère bien plus modérée que prévu (moins de 1 % des cas identifiés *in fine*).

La plupart des historiens de la santé sont aussi alignés sur la perspective que la pandémie de la COVID-19 est une crise conjoncturelle, appelée à être maîtrisée relativement rapidement. Ils justifient leur posture en s'appuyant sur un nouveau régime épidémique à partir du XXe siècle, dans lequel les pandémies auraient des impacts économiques et sociaux plus transitoires que celles connues jusqu'alors. A titre d'exemple P. ZYLBERMAN (2012, p. 12) rappelle que la grippe espagnole de 1918, aurait eu des répercussions économiques jusqu'en 1921 uniquement. La grippe «asiatique» de 1957-1958, pourtant responsable de 2 millions de morts environ, aurait entraîné une chute de seulement 3,5 points du produit intérieur brut (PIB) américain. En 2003, le coût global de l'épidémie de SRAS aurait atteint 100 milliards de dollars US, mais la reprise aurait été très rapide une fois la crise passée. Vue sous cet angle la crise actuelle est un épisode brutal, certes, mais passager, qui sera rapidement suivi d'un retour à la normale dans le fonctionnement de l'économie et des institutions.

### **Conclusion**

La présente étude est réalisée dans le contexte d'un secteur informel marqué par des chocs successifs et de plus en plus rapprochés. L'objectif de cette recherche est de mesurer les effets de la conjonction de vulnérabilités sur l'économie informelle.

Les résultats obtenus montrent qu'au-delà de l'aspect sanitaire, la pandémie de la COVID-19 constitue un choc majeur et un facteur d'aggravation des difficultés intrinsèques de l'économie informelle, avec pour corollaire, la chute drastique de la demande et l'effondrement du revenu moyen des actifs de l'économie informelle, notamment dans les sous-secteurs des services et du commerce. En dépit de la capacité de résilience de l'économie informelle, six mois

après la levée des mesures de restriction, seules 52,5 % des unités économiques enquêtées ont retrouvé le niveau de revenu *ex ante*. Les conséquences de la crise sanitaire ont durement touché les travailleurs de l'économie informelle. De par sa nature la crise de la Covid-19 a fortement ébranlé, voire neutralisé les réactions résilientes du secteur informel, mettant en évidence et amplifiant ainsi les vulnérabilités intrinsèques préexistantes. Ce qui confirme l'hypothèse qui a soutenu cette recherche. Sur le plan théorique, cette étude a permis d'évaluer les effets de la conjonction de vulnérabilité sur les agents économiques informels. Sur le plan managérial, les résultats obtenus suggèrent les secteurs les plus touchés et susceptibles d'être pris en charges dans le cadre des aides gouvernementales ou non gouvernementales.

Cependant, il serait intéressant de faire des investigations plus poussées afin de voir si les conséquences (conjoncturelles) de la COVID-19 surpasseront les faiblesses structurelles du secteur informel. En d'autres termes, le choc socio-économique dû à la Covid-19 est-il un choc de plus ou le choc de trop pouvant conduire à l'effondrement de la résilience légendaire et la fin du « mystère » de la reconstruction continue des unités économiques du secteur informel ?

### **Références bibliographiques**

- AYIMPAM Sylvie, 2014, *Economie de la débrouille à Kinshasa. Informalité, commerce et réseaux sociaux*, Paris, Éditions Karthala. 334 p.
- ASSOUMA, Kassim, 2019, *Analyse de la dynamique de l'économie informelle au Bénin*. Editions COPEF, Cotonou, Bénin, 108 p.
- BALDWIN Richard, TOMIURA Eiichi, 2020, «Thinking ahead about the trade impact of COVID-19 », CEPR Press book edited by Baldwin R. and Weder di Mauro B. (Economics in the Time of COVID-19), ISBN: 978-1-912179-28-2, pp. 59-73.
- CHAMBERS, Robert, 2006, «Vulnerability, Coping and Policy». *IDS Bulletin*, 37, pp. 33-40.
- DAVIES, Suzanna. 1993. Are Coping Strategies a Cop Out? *IDS Bulletin*, 24, pp. 60-72.

DERCON Stefan, 2006, « La vulnérabilité : une perspective microéconomique », *Revue d'économie du développement* De Boeck Université, vol. 14(4), pp 79-118.

DESSE René-Paul et GASNIER Arnaud, 2002, *L'organisation spatiale du commerce de détail : facteurs locaux de différenciation, politiques de régulation*. LERES, Rennes, 221 p.

DOSSOU-YOVO Coffi Adrien, 1995, *La rue espace partagé : nationaux et immigrés dans l'économie de la débrouillardise à Cotonou*. Revue spéciale "Documents n° 20", URA-UNB/ORSTOM, 38 p.

DOSSOU-YOVO Coffi Adrien, 2017, « Le commerce de rue comme marqueur de l'espace urbain: cas de la ville de Cotonou ». Revue "Notes Scientifiques homme et société" FSHS, Numéro spécial juillet 2017 ISSN : 2409-9791 UL (Togo), pp 335-355.

DOSSOU-YOVO Coffi Adrien, 2013, *Activités économiques de rue et gestion des déchets à Cotonou*. Thèse de doctorat Unique de l'Université d'Abomey- Calavi, 362 p.

DOSSOU-YOVO Coffi Adrien, 2017, « La vente à la sauvette aux carrefours de la ville de Cotonou comme opportunité de primo-insertion professionnelle des néo-citadins ». Revue de géographie du laboratoire Leïdi n°16. ISSN : 0851-2515, Laboratoire Leïdi, Université Gaston Berger. Saint-Louis (Sénégal), pp.186-208.

DOSSOU-YOVO Coffi Adrien, 2017, « Le secteur informel face aux mobilités intra-urbaines forcées : éclairage à partir des opérations de déguerpissement dans la ville de Cotonou ». Revue de Géographie du LARDYMES (AHOHO), n°19, ISSN : 1993-3134, UL (Togo), pp 167-180.

FAO, 2020, *Impact de la covid-19 sur les travailleurs du secteur informel*. Rome. <https://doi.org/10.4060/ca8560fr>

GONDARD-DELCROIX Claire, ROUSSEAU Sophie, 2005. « Gestion des risques et stratégies d'acteurs. *Les Cahiers du GEMDEV No30 - Quel développement durable pour les pays en développement?* Groupe d'Intérêt Scientifique pour l'Étude de la Mondialisation et du Développement. pp.101-119.

HAMIMIDA MAMA, 2020, « La crise de la COVID-19, un retour sur les soubassements de l'économie informelle » in *VigieAfriques | Volume 3, numéro 2, juillet 2020* pp. 34-41

- HOLZMANN Robert, JORGENSEN Steen, 2000, Social Risk Management: A new conceptual framework for Social Protection, and beyond, Social Protection, Human Development Network, The World Bank. 30 p.
- KEYNES John Maynard, 1936, Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie, Petite Bibliothèque Payot, traduction française, Paris, 407 p.
- MAZUREK Herve, 2020, Le concept de vulnérabilité: changer de point de vue. Gastineau, Bénédicte (ed.); Golaz, V. (ed.); Ouattara, Fatoumata (ed.). *La vulnérabilité à l'encontre des idées reçues*, LPED, p. 114-131, 2020, Les Impromptus du LPED (FRA), 979-10-967630-8-5.
- MERENNE-SCHOUMAKER Bernadette, 2003, Géographie des services et des commerces. Coll. «Didact Géographie, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 239 p.
- ROUSSEAU Sophie, 2003, Capabilités, Risque et Vulnérabilité. *In*: Dubois, J. L., Lachaud, J. P., Montaud, J. M. & Pouillé, A. (eds.) *Pauvreté et développement socialement durable*. Presses Universitaires de Bordeaux. 306 p.
- ROUSSEAU Sophie, 2007, «Vulnérabilité et résilience, analyse des entrées et sorties de la pauvreté: le cas de Manjakandriana à Madagascar». *Mondes en développement*, 25, pp. 25-44.
- SANGARE Ali, 2012, «Chômage et conditions d'existence des jeunes de la ville de Ouagadougou». *In*: Bourdillon, M. F. C. & Sangaré, A. (eds.) *Négocier sa vie: les enfants et les jeunes dans les espaces urbains d'Afrique*. Dakar: CODESRIA. pp. 17-32.
- SCHRÖDER-BUTTERFILL Elisabeth, MARIANTI Ruly, 2006, «A framework for understanding old-age vulnerabilities», *Ageing and Society*, 26 p.
- SOULET Marc-Henry, 2005, « Reconsidérer la vulnérabilité ». *Empan numéro 60* pp 24-29.
- SIRVEN Nicolas, 2007, «De la pauvreté à la vulnérabilité: Évolutions conceptuelles et méthodologiques». *Mondes en développement*, 25, pp. 9-24.

THOMAS Helene, 2008, «Vulnérabilité, fragilité, précarité, résilience, etc. », Recueil Alexandries, Collections Esquisses, url de référence: <http://www.reseau-terra.eu/article697.html>. pp. 1-29.

WAUTELET, Jean Marie, 2014. Préface. *In: AYIMPAM Sylvie. (ed.) Economie de la débrouille à Kinshasa. Informalité, commerce et réseaux sociaux.* Paris: Éditions Karthala. p. 25.

ZYLBERMAN Patrick, «Healthcare Crises, Political Crises», *Les Tribunes de la santé*, 2012/1 (No 34), pp. 35-50.

## Instructions aux auteurs

**Présentation du manuscrit** : Le manuscrit de 15 pages au maximum (tout compris), saisi en format A4 avec 2,5 cm de marges (word : Times New Roman, 12, interligne simple, marges 2,5 cm), doit comprendre les parties suivantes :

**Titre de l'article** : En majuscule, le titre doit être court et très explicite

**Les auteurs** : Les noms et prénoms des auteurs (le nom en Majuscule et seuls les initiaux des prénoms sont en majuscule ex : BABALOLA Adégbola Rufin.) et les affiliations (noms et adresse des institutions). Le nom de l'auteur répondant doit être identifié par un astérisque (\*) et son adresse électronique fournie.

Un **résumé** en français et en anglais (**abstract**) : le résumé est rédigé en trois paragraphes concis (justification, méthodologie, résultats obtenus avec des illustrations chiffrées) suivi de mots clés (keywords) : 4 à 5.

Une **introduction** : Fait le point de la revue de la littérature récente sur le sujet, soulève de façon précise la problématique du travail

Une **méthodologie** : On y décrit clairement les méthodes de collectes et de traitement des données/informations utilisées avec les références si nécessaire.

**Les Résultats** : Cette partie comporte les principaux résultats obtenus. Les titres sont alignés à gauche, sans alinéa et numérotation décimale : titre de niveau 1 est en gras (12 pts avant, 6 pts après) ; titre de niveau

2 est en italique gras (6 pts avant, 6 pts après) et le titre de niveau 3 est en italique non gras (6 pts avant, 6 pts après).

Les figures, photos, tableaux nécessaires pourront être utilisés. **Chaque illustration est citée dans le texte.** Toutes les illustrations en format Jpeg doivent être claires et faciles à reproduire. Elles seront insérées dans le texte et à la bonne place. **On évitera les tableaux de grandes dimensions et de format "paysage"**. Les **tableaux seront numérotés en chiffres romains et les autres illustrations en chiffres arabes** et devront comporter une légende courte et explicite. Les titres des tableaux sont placés en haut et ceux des autres illustrations en bas.

Pour les équations, il est recommandé d'utiliser un éditeur d'équations compatible en traitement de texte word.

Quant aux unités, elles devront être choisies suivant les normes et standards internationaux.

**Discussion** : Il est vivement recommandé de séparer la discussion des résultats. Dans la discussion, on apportera des interprétations approfondies des résultats, on montrera les liens de l'étude avec les travaux récents de la littérature tout en mettant en évidence l'apport de la contribution.

**Remerciements** : Si nécessaire, les remerciements viendront après la discussion (remerciements des contributions techniques importantes et des sources de financement de la recherche).

**Références bibliographiques** : Pour la présentation des références on distinguera les cas suivants :

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut

aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens(...)».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio- historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio- historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

3.8. Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

#### **Références bibliographiques**

AMIN Samir, 1996, Les défis de la mondialisation, Paris, L'Harmattan,...

AUDARD Cathérine, 2009, Qu'est ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société, Paris, Gallimard,...

BERGER Gaston, 1967, L'homme moderne et son éducation, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », Diogène, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, Violence technologique et développement. La question africaine du développement, Paris, L'Harmattan.

**Informations extraites d'un site web :** (A limiter au maximum) : <http://agroconsult.forumactif.info> (site consulté le 7 novembre 2013 à 14 heures GMT)

#### **Nota Bene**

- tous les manuscrits sont soumis à l'évaluation et seuls ceux qui sont jugés recevables seront publiés ;